



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services judiciaires  
Cour d'appel de Limoges**

Affaire suivie par :  
Cécile GUICHARD, RGRH  
[Rgrh.sar.ca-limoges@justice.fr](mailto:Rgrh.sar.ca-limoges@justice.fr)  
05.87.19.33.83

**Mission de service civique  
Juridictions du ressort de la cour d'appel de Limoges**

Une mission de service civique de 7 mois, du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 mars 2023, est proposée dans chacune des juridictions du ressort de la cour d'appel de Limoges, à savoir :

- Cour d'appel de Limoges
- Tribunal judiciaire de Limoges
- Tribunal judiciaire de Brive
- Tribunal judiciaire de Tulle
- Tribunal judiciaire de Guéret

Cette mission consiste principalement à intégrer l'équipe d'accueil de la juridiction afin d'effectuer des missions d'accueil physique, téléphonique et directionnel des justiciables et auxiliaires de justice, à hauteur de 24 heures par semaine (à répartir en accord avec le directeur de greffe de la juridiction).

Le volontaire perçoit une indemnité mensuelle minimale de 522,87 € brut.

Pour tout renseignement ou dépôt de candidature, les personnes intéressées peuvent envoyer un courriel à [rgrh.sar.ca-limoges@justice.fr](mailto:rgrh.sar.ca-limoges@justice.fr)

Pour retrouver le détail des annonces publiées sur le site [www.servicecivique.gouv.fr](http://www.servicecivique.gouv.fr), cliquez sur le nom de la juridiction souhaitée :

- [Cour d'appel de Limoges](#)
- [Tribunal judiciaire de Brive](#)
- [Tribunal judiciaire de Tulle](#)
- [Tribunal judiciaire de Guéret](#)